POUR LA
MONTAGNE
Le mensuel d'information de l'Association nationale des élus de la montagne / JANVIER 2022 - 6 €
N°333

Dossier

La réhabilitation des trains de nuit

Régions

AURA s'engage encore plus pour la montagne

Tourisme

Rencontre avec Anne-Chantal Pigelet-Grevy, présidente de la Fédération française de ski

Hommage

Jean Briane, une vie au service de la montagne

2022

L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE
VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2022.

ÉDITO

La montagne au cœur des enjeux en 2022

« En ce début d'année, je vous présente en mon nom et celui de notre présidente, Jeanine Dubié, de notre vice-président, Jean-Pierre Vigier, ainsi que de toute l'équipe de l'ANEM, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'année 2022. Que cette nouvelle année, particulièrement attendue en raison de ses échéances majeures, voie la réussite de vos projets au service des habitants de nos territoires.

Alors que la présidence française de l'Union européenne s'ouvre, je fais le souhait que le Pacte vert et le Plan de relance soient au cœur des discussions afin que leur déclinaison locale et leur financement soient adaptés aux spécificités des territoires de montagne.

Je fais aussi le vœu, à l'approche d'échéances électorales fondamentales pour notre pays, d'un débat national serein et de qualité qui place au premier plan les questions environnementales, économiques, énergétiques, agricoles ou d'aménagement du territoire. Les élus de la montagne ont une fois de plus su démontrer, lors de notre dernier Congrès, qu'un travail de fond, au-delà des sensibilités politiques, est possible. Nous avons, élus locaux et parlementaires, construit ensemble des propositions ambitieuses pour la montagne. Elles seront prochainement adressées aux candidats à l'élection présidentielle.

Tout au long de 2022, l'ANEM sera mobilisée auprès de ses adhérents afin de faire entendre leur voix et défendre la montagne. Nous serons particulièrement attentifs, en ce début d'année, à la prise en compte de nos spécificités dans la mise en œuvre de l'objectif Zéro artificialisation nette.

Enfin, j'adresse un message de solidarité à nos collègues qui ont connu des aléas climatiques durant cette année qui vient de s'écouler et je pense particulièrement aux élus des Pyrénées-Atlantiques qui ont subi des inondations et coulées de boue en décembre dernier. »

PASCALE BOYER
Secrétaire générale de l'ANEM,
députée des Hautes-Alpes

« Je vous présente en mon nom et celui de notre présidente, Jeanine Dubié, de notre vice-président, Jean-Pierre Vigier, ainsi que de toute l'équipe de l'ANEM, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'année 2022. »

Abonnez-vous à la Newsletter de l'ANEM !

Rendez-vous sur www.anem.fr pour rester informé sur toute l'actualité de la Montagne.

Suivez-nous sur

ANEM
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE

À la Une

Le dimanche 12 décembre restera dans la mémoire des acteurs et des amoureux de la montagne. C'est ce jour-là que les voyages en train de nuit ont officiellement pris un nouveau départ avec la Palombe Bleue. L'ANEM se réjouit que leur utilité ait été à nouveau reconnue.

Photo : Russell Hart / Alamy Stock Photo

P. 10
Les trains de nuit en reconquête

À l'arrêt depuis quatre ans, les trains de nuit sont de retour. Celui-ci était réclamé par les élus pyrénéens lesquels déploraient que ce type de transport ait été abandonné par la SNCF sans tenir compte des réalités du terrain – notamment des lignes de TGV trop éloignées de nombreux territoires et du bon plaisir de nombreux usagers qui utilisaient les trains de nuit pour leur côté pratique, économique et familier.

L'ESSENTIEL

P. 3 : L'éditorial de Pascale Boyer
Secrétaire générale de l'ANEM, députée des Hautes-Alpes.

P. 6 : Actualité
Trois communes ont rejoint le classement montagne en 2021. De son côté, l'opérateur Orange se prépare à arrêter l'exploitation de son réseau cuivre.

P. 7 : L'écho de massifs
L'innovation ouvre les portes du monde de demain et, dans ce domaine aussi, les habitants des territoires de montagne sont souvent à l'avant-garde.

P. 8 : Régions
Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, détaille les principaux aspects de son plan en faveur de la montagne.

P. 9 : Agriculture
Le cadre général de la PAC 2023-2027 a enfin été adopté. La France, principal pays bénéficiaire, a transmis ses orientations relatives aux orientations du tout nouveau Plan stratégique national.

P. 15 : Environnement
L'objectif Zéro artificialisation nette des sols est à l'ordre du jour. Le 20 décembre, l'ANEM a organisé un webinaire sur ses enjeux et ses conséquences.

P. 16 : Entretien
Dans une interview à *PLM*, la nouvelle présidente de la FFS, Anne Chantal Pigelet-Grevy, laquelle a succédé en juillet dernier à Michel Vion, travaille à permettre à la Fédération de retrouver ses effectifs d'avant pandémie.

P. 17 : La vie de l'ANEM
Présentation des responsables départementaux du massif de Corse et de l'agenda de ce début d'année 2022 pour la politique de la montagne.

P. 18 : Hommage à Jean Briane
Le premier président de l'ANEM, Louis Besson, retrace le parcours de son successeur à la tête de l'Association. Les deux hommes furent des précurseurs et travaillèrent main dans la main, notamment à la rédaction de la première loi montagne de 1985.

Pour la montagne est édité par l'Association nationale des élus de la montagne 7, rue de Bourgogne 75007 Paris - Tél. : 01 45 22 15 13. **Directrice de la publication et directrice de la rédaction :** Marie-Annick Fournier. **Rédaction :** Hervé Benoit, François Bonneville, Dorothée Collet, Jean-Marie Safra. **Communication :** Jérôme Diawara. **Conception graphique et réalisation :** Patrick Maître (GMES). **Photos :** droits réservés sauf crédits. **Impression :** L'Artésienne, 20, rue Tholozé 75018 Paris. **N° de commission paritaire** : 021G84199. **ISSN :** 0296-7987. **Abonnement :** 56,10 € / 11 numéros. Ce numéro a été tiré à 5 600 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC

Estialescq rejoint le classement montagne

Après Allinges en Haute-Savoie et Montaut dans les Pyrénées-Atlantiques, Estialescq est la troisième commune à être partiellement classée montagne pour l'année 2021.

La loi montagne du 9 janvier 1985 a pour objet de fixer des dispositions adaptées aux spécificités des territoires de montagne, notamment en matière agricole et de droit de l'urbanisme, et qui ne s'appliquent qu'à eux. Plusieurs territoires adressent chaque année une demande à leur Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) afin d'obtenir le classement montagne.
La zone de montagne est définie par l'article 3 de la loi montagne. Elle se caractérise par des handicaps liés à l'altitude, à la pente et au climat, qui ont pour effet de restreindre de façon conséquente les possibilités d'utilisation des terres et d'augmenter de manière générale le coût de tous les travaux.
Le 3 décembre 2021 a été publié au *Journal officiel* l'arrêté du 29 novembre 2021 portant classement d'une partie de la commune d'Estialescq, dans les Pyrénées-Atlantiques, en zone de montagne au titre de l'article D. 113-14 du Code rural et de la pêche maritime.
La partie des territoires des communes partiellement classées en zone de montagne figure dans la carte consultable sur le site du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, à l'adresse suivante : http://agriculture.gouv.fr/aides-aux-exploitations-classement-en-zone-defavorisee

SIMA / STOCK.ADOBE.COM

Une page d'histoire se tourne pour le cuivre

Le déploiement de la fibre optique va permettre à Orange de débrancher entièrement le réseau cuivre en 2030.

Cinquante ans après avoir maillé l'Hexagone de lignes en cuivre, Orange s'apprête à mettre au placard les bons vieux fils du téléphone. Un réseau cuivre qui représente aujourd'hui 1 million de kilomètres de câbles, 15 millions de poteaux téléphoniques, 22,6 millions d'abonnements et dont l'entretien coûte autour de 500 millions d'euros par an à Orange. Entre 2023 et 2030, l'opérateur historique arrêtera progressivement ses services puis son entretien. Face à l'accélération du déploiement du réseau fibre (6 millions de nouvelles lignes raccordées en 2020 et plus de 6 millions prévues en 2021), Orange doit présenter très prochainement son programme de « décommissionnement » du cuivre au gouvernement. Ce chantier se fera en concertation avec les collectivités locales et en contact direct avec les utilisateurs du réseau cuivre. Stéphane Richard, PDG d'Orange, a cependant affirmé la volonté de l'opérateur d'assurer jusqu'au bout une haute qualité du service cuivre : « Alors que l'accès de nos concitoyens aux services de communications électroniques est plus que jamais essentiel dans cette période de transition vers le très haut débit, le maintien de deux réseaux filaires avec une qualité de service adéquate est un défi que nous devrons relever collectivement. »
Afin d'informer les élus et de répondre à leurs questions, Orange et l'ANEM organiseront en février un webinaire sur le cuivre. L'opérateur, partenaire de l'Association, présentera son plan d'action pour garantir un accès de qualité au réseau téléphonique, autrement dit son plan d'entretien du réseau, et également son plan de fermeture du réseau cuivre.

L'ÉCHO DES MASSIFS

La montagne au cœur de l'innovation

ORELLE.NET

ALPES

Cuisiner à 3 200 m d'altitude, c'est possible !

Le défi était de taille pour le chef doublement étoilé Jean Sulpice : cuisiner à 3 200 m d'altitude ! Cette tablée a été, le temps d'une soirée, le plus haut restaurant étoilé au monde. Pour cette opération dans la station d'Orelle – Les trois Vallées, le chef de l'Auberge du Père Bise, à Talloires, a dû scénariser une expérience hors du commun, jouant de l'environnement pour mettre en valeur les produits et essences. Le challenge était ambitieux : en haute montagne, les produits ne réagissent pas de la même manière et les repères théoriques habituels étaient donc à reconsidérer.

CORSE

Une première centrale de stockage d'énergie autonome en France

La centrale du Prato permet d'emmagasiner de l'énergie solaire aux heures où celle-ci est la plus abondante afin de la redistribuer dans le réseau EDF au pic de consommation. Corsica Sole a développé un logiciel spécifique EMS (système de gestion de l'énergie) qui obéit au gestionnaire d'énergie pour stocker ou libérer de l'électricité, et détecter les fluctuations sur le réseau afin d'apporter une réponse adaptée, dans un délai de l'ordre de la milliseconde. Corsica Sole est le premier exploitant de stockage d'énergie en France, lauréat de l'appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie pour les projets de stockage centralisé dans les zones non interconnectées.

MASSIF CENTRAL

La transformation d'insectes et de végétaux en aliments

Ynovéa
ALIMENTATION NATURELLE & DURABLE À BASE D'INSECTES

Ynovéa est une entreprise installée à Naves en Corrèze, spécialisée dans la transformation d'insectes et de végétaux en aliments, notamment pour les marchés de la pêche de loisir et de l'aquaculture. Ynovéa s'appuie sur cinq brevets développés par ses dirigeants afin de produire une alimentation naturelle et durable, de haute qualité protéinique et garantie sans ajouts chimiques ni farines animales. Les produits sont labellisés Origine Corrèze !

VOSGES

Des pédagogies innovantes au service de tous

Présence animale dans les locaux, construction d'un poulailler, participation à la première manche du concours de jugement de bétail… Les étudiants du campus de Mirecourt bénéficient des innovations pédagogiques d'un établissement qui rend aux métiers agricoles leurs lettres de noblesse. La grande diversité des activités pédagogiques insuffle une dynamique parmi les élèves qui seront prêts à affronter les nouveaux enjeux du secteur.

PYRÉNÉES

LocaGourmand, lauréate du prix Occitanie 2021

Située à Engomer, LocaGourmand est une entreprise ariégeoise associée à une entreprise familiale, Le Moulin Gourmand, qui transforme le lait de producteurs locaux en Tomme des Pyrénées selon la méthode traditionnelle de Bethmale. LocaGourmand a été créée pour ouvrir de nouveaux débouchés aux produits mal valorisés (bas morceaux d'agneaux, de veaux ou de bœufs, surplus de production saisonnière de maraîchers, sous-produits issus d'entreprises artisanales locales) sur les exploitations et leur donner de la noblesse à travers une transformation en plats cuisinés issus de la gastronomie populaire, prêts à être mangés et faits maison.

MOULIN GOURMAND
Saveurs d'Ariège
L'ESTIVE
FROMAGERIE du MOULIN
ENGOMER

JURA

Fab'One, numéro 1 de l'innovation

Lors de la troisième édition du salon « Créer demain », fin novembre à Besançon, la start-up Fab'One, lancée en 2018 par le Jurassien Julien Fabre, a été récompensée à l'unanimité par le Trophée de l'innovation. Son boîtier Kraptrek, à fixer au poignet et tout en un, réunit les fonctionnalités d'une montre connectée, d'un GPS, d'une balise de sécurité, d'un talkie walkie et d'une télécommande pour les sportifs en extérieur. Sa commercialisation est prévue pour Noël 2022.

LAURENT CHEVET

Laurent Wauquiez : « Préserver à la fois l'environnement et le dynamisme économique de nos massifs »

Le président de la région AURA et ancien président de l'ANEM détaille les objectifs de son plan régional montagne doté de 100 millions d'euros.

PLM : Que représentent les territoires de montagne pour votre Région ?

Laurent Wauquiez : Avec nos trois massifs – les Alpes, le Jura et le Massif central – plus de 67 % de notre territoire est situé en zone de montagne. Nous abritons le premier domaine skiable du monde et nous sommes la première destination mondiale pour le tourisme des sports d'hiver. Auvergne-Rhône-Alpes est incontestablement la grande Région de la montagne.

PLM : Quels sont les grands défis que vous avez actuellement à relever pour la montagne ?

L.W. : Notre défi majeur est de nous orienter vers une conception plus durable de la montagne. On ne peut pas continuer à avoir une vision des années 1970 avec une bétonisation tous azimuts et une activité économique exclusivement centrée sur la saison d'hiver. Cependant, cela ne peut se faire par la décroissance, au détriment de notre tissu économique et de nos emplois. Tout l'enjeu est de préserver à la fois l'environnement et le dynamisme économique de nos massifs.

PLM : Qu'attendez-vous du plan Avenir Montagnes ?

L.W. : Les annonces faites par le Premier ministre vont dans le bon sens et je me réjouis que l'État investisse dans nos territoires. Cependant, il faut que les annonces soient suivies d'effets, notamment sur les enjeux fondamentaux pour nous : la diversification, les mobilités et le développement durable.

Autant de sujets sur lesquels nous déployons des financements régionaux spécifiques, en lien étroit avec les réalités économiques et les acteurs de nos territoires de montagne.

AUVERGNE RHONE ALPES

« Faire de notre Région la première montagne durable d'Europe. »

PLM : Quels sont les grands investissements actuels de votre Région en faveur des territoires de montagne ?

L.W. : Dès février 2016, nous avons déployé un plan régional pour la montagne. Nous avons mobilisé 90 millions d'euros qui ont permis de financer 350 projets. Pour ce second mandat, nous voulons aller plus loin. Avec Gilles Chabert, conseiller spécial montagne de la Région, nous avons présenté en septembre un nouveau plan montagne doté de 100 millions d'euros. Il intègre les volets du premier plan, tels que l'enneigement, l'aide aux petites stations, l'investissement dans les ascenseurs valléens et l'accès au ski pour tous les enfants de la région. Cependant, il comporte également de nouveaux dispositifs élaborés en vue d'un objectif clair : faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première montagne durable d'Europe.

PLM : Quelle politique menez-vous afin de rendre vos massifs plus durables ?
L.W. : L'objectif est de tendre vers des stations à zéro émission. Pour y parvenir, nous aidons les communes à rénover leur éclairage public et à équiper leurs bâtiments en photovoltaïque, afin de réduire les consommations énergétiques. Nous investissons également sur le déploiement de véhicules à hydrogène, principalement des dameuses, sur le domaine skiable. En poursuivant notre politique de développement des ascenseurs valléens, nous contribuons à la qualité de l'air par la diminution de la circulation automobile. Enfin, nous préparons l'avenir en élargissant l'accès au ski à tous les élèves du primaire et du secondaire de la région, par le ski à la journée sur les rythmes scolaires et le financement des coûts de transport des classes de neige, avec pour objectif le développement à moyen terme d'une clientèle de proximité issue de notre territoire.
PLM : Que fait la Région afin que ses territoires de montagne soient encore plus viables économiquement ?
L.W. : La préservation de l'environnement et le développement économique ne sont pas antinomiques. Tout l'enjeu est de parvenir à tracer une voie d'équilibre. Ainsi nous continuons de sécuriser l'enneigement avec notamment l'installation de retenues collinaires. La neige est une condition *sine qua non* de l'attractivité de nos stations. Le maintien d'hébergements de vacances sur notre territoire est également essentiel. Pour cela, nous déployons des dispositifs d'aides afin de contribuer à leur rénovation et ainsi répondre aux attentes de la clientèle.
PLM : Comment la Région encourage-t-elle un tourisme quatre saisons sur ses massifs ?
L.W. : L'enjeu pour nous est avant tout de prolonger les saisons d'hiver et d'été. Pour y répondre, nous finançons des équipements touristiques complémentaires au ski qui peuvent être utilisés lors des deux saisons : tyroliennes, équipements ludiques, luges d'été, etc. Cela nous permet de concilier le défi environnemental en rendant nos stations moins dépendantes des aléas climatiques, avec le développement économique, en attirant une clientèle davantage diversifiée dans nos massifs.

AGRICULTURE

PAC 2023-2027 : une fin d'année décisive

Le 23 novembre dernier, le Parlement européen a validé la réforme de la Politique agricole commune qui fixe les grandes orientations agricoles pour la période 2023-2027.

Les débats ont été particulièrement difficiles, depuis 2018, entre les partisans d'une PAC qui doit être un outil pour lutter contre le réchauffement climatique et les partisans d'une PAC plus verte tout en maintenant la rémunération des agriculteurs. Dotée d'un budget de 387 milliards d'euros jusqu'en 2027, dont 270 milliards d'aides directes aux agriculteurs, la France reste le principal pays bénéficiaire avec 9,4 milliards d'euros par an, dont 8,7 milliards dépendent des orientations du Plan stratégique national (PSN).
Innovation dans la gouvernance de la PAC, le PSN définit les modalités de mise en œuvre de la PAC au niveau national. Après deux années d'élaboration et de concertation, la France a transmis son plan stratégique national à la Commission européenne avant le 31 décembre 2021. Après s'être battue au côté de l'Intermassif agricole pour le maintien de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), l'ANEM continue de soutenir les agriculteurs et les éleveurs de montagne, consciente que la PAC doit être créatrice de valeurs pour nos territoires.

Recensement agricole 2020 : les premiers résultats sont publiés

Le 10 décembre 2021, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a présenté les premiers résultats du recensement agricole 2020. Réalisé tous les dix ans, l'ensemble des données sera publié en avril 2022.

Les premiers résultats montrent qu'au niveau national, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 100 000 entre 2010 et 2020. Mais celles-ci s'agrandissent et disposent de 69 hectares en moyenne, dont la surface agricole utile reste stable.
Le nombre d'élevages a en revanche beaucoup diminué entre 2010 et 2020, avec 13 000 élevages en moins en 10 ans. La montagne étant une terre d'élevage, les données plus précises par massif seront examinées avec grand intérêt. Les élevages se tournent de plus en plus vers les productions de qualité. L'évolution des exploitations produisant sous signe de qualité (hors agriculture biologique) le démontre : 24 % des élevages de vaches laitières (+ 5 points en 10 ans), 18 % pour les élevages ovins/caprins (+ 6 points en 10 ans).
Globalement, l'ensemble de la main-d'œuvre travaillant dans des exploitations représente désormais 659 000 équivalents pleins-temps contre 740 000 en 2010, soit une baisse de 11 %. Le nombre de salariés permanents non familiaux passe de 128 000 à 139 000 (+ 8,6 %) en 10 ans alors que le nombre de membres de la famille travaillant de manière permanente sur l'exploitation est passé de 87 000 à 54 000 (- 38 %).

À LA UNE

TRIALARTINF / STOCK.ADOBE.COM

Les trains de nuit en reconquête

Émotion garantie : le retour en grâce des trains du nuit n'est plus seulement un fantasme. Depuis le milieu du mois de décembre, c'est un fait, et la montagne et ses élus ont toutes les raisons de s'en féliciter. En 2016, l'État les avait crûment relégués sur des voies de garage, les trouvant trop coûteux et plus du tout adaptés au goût du jour en dépit du fait qu'ils contribuaient souvent à relier des territoires éloignés les uns des autres et qui n'étaient pas directement desservis par le TGV. Sur le terrain et en pratique, la désapprobation fut à peu près générale mais c'est, pour beaucoup, le contexte climatique et environnemental qui a redonné vie aux trains de nuit. Il s'agit d'un choix écologique. Comment oublier néanmoins que les trains de nuit constituent un service nécessaire, voire indispensable, à de nombreux citoyens ?

Repères

En direct de la SNCF

- La remise sur les rails des trains de nuit a été rendue possible par le plan France relance qui prévoit une enveloppe de 100 millions d'euros pour leur développement en France.
- Jusqu'en 2021, il n'y avait plus que deux lignes hexagonales de trains de nuit : de Paris à Briançon et de Paris à Rodez, Cerbère et Latour-de-Carol. Le train de nuit Paris-Nice a été relancé en mai dernier. Le Paris-Tarbes-Lourdes a repris du service dimanche 12 décembre. Un Paris-Aurillac devrait aussi redémarrer mais seul un prolongement vers Hendaye après Lourdes est prévu en 2022.
- La création de trains de nuit transversaux n'est pas actée.
- Pour répondre à la commande publique, la SNCF envisage de rénover toutes les voitures des trains de nuit dans les centres de maintenance de Tergnier, dans l'Aisne, et de Périgueux.
- Les trains de nuit répondent à trois enjeux, aussi bien en France qu'en Europe : écologique, économique et territorial.
- Les trains de nuit ne sont pas seulement destinés aux départs en vacances ou en week-ends. Ils ont une réelle ambition de desserte des territoires.
- Le ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, souhaite qu'ils circulent sur une dizaine de lignes en 2030.
- L'ouverture à la concurrence concerne également les trains de nuit.

Sources : www.sncf.fr

La nouvelle jeunesse de la Palombe Bleue

En plus du Paris-Briançon, qui a repris du service au même moment après avoir été à l'arrêt pendant plusieurs mois en raison de travaux, le Paris-Tarbes-Lourdes a retrouvé ses rails, ses voitures et ses voyageurs deux semaines avant Noël. Le renouveau des trains de nuit était très attendu pour leur impact social et écologique. Les premiers passagers ont été conquis.

Bob Edme

Prenez le train de nuit et réveillez-vous au pied des Pyrénées. Sur le site OUI-sncf, la montagne est à l'honneur pour les besoins de la cause : le réveil des trains de nuit, illustré par une grande photo du Pic du Midi de Bigorre. Et la rédaction du site en rajoute : saviez-vous que le train est aujourd'hui le moyen de transport le plus respectueux de l'environnement ? Une solution idéale donc si on veut continuer à s'offrir des escapades tout en préservant la planète. Alors imaginez : vous montez dans le train à Paris vers 21 heures, vous dînez à bord et, après une bonne nuit de sommeil, vous voilà arrivés à Lourdes au petit matin !

Et justement, il n'était pas peu fier, ce lundi 13 décembre, le maire de Lourdes, Thierry Lavit, qui avait fait de la réouverture de la ligne une de ses promesses de campagne avant les dernières élections municipales. Et, pour rien au monde, il n'aurait manqué de participer, lui-même, à cette nouvelle et convaincante aventure ferroviaire. À peine arrivé à Lourdes, Thierry Lavit s'est donc estimé comblé et « reposé ». Manifestement, en cette nuit du dimanche 12 au lundi 13 décembre, alors qu'en prime la neige était tombée abondamment depuis plusieurs jours sur tous les massifs, ce retour en grâce avait tout de la promesse tenue. La Palombe Bleue avait affiché complet. Pari en tout point gagné. Tout un symbole.

« Le voyage a été extrêmement confortable », commentait une passagère sur le quai de la ville sanctuaire. « Les rames sont rénovées et modernes, loin des anciens trains de nuits que l'on connaissait il y a quelques années. Arriver dès le petit matin en gare de Lourdes avec le soleil qui se lève au-dessus des montagnes enneigées est un spectacle incroyable ». Effacées du même coup les raisons, avérées mais discutables, pour lesquelles les trains de nuit dépérissaient depuis 2016 dans les oubliettes de la SNCF : ils roulaient à perte – chaque billet coûtant plus de cent euros de subvention publique – et leur fréquentation avait baissé de 25 % depuis 2011.

« La SNCF a volontairement abandonné les trains de nuit », critiquait, en 2019, Joël Giraud qui n'était pas encore secrétaire d'État à la Ruralité et qui regrettait, avec de très nombreux autres élus de la montagne, que leurs territoires ne puis-

Les atouts des trains de nuit et les attentes des usagers

Le 4 février 2020, la FNAUT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports) a lancé une enquête sur les trains de nuit afin de mieux connaître les attentes du public concernant ces trains. 3 492 réponses ont été enregistrées. Il en ressort que le train de nuit n'a pas été « ringardisé » par le TGV et que la demande du public reste forte.

- Le train de nuit, c'est pratique (gain de temps, arrivée de bonne heure à destination, économie d'une nuit d'hôtel, arrivée en centre-ville) : 83,8 %.
- L'avion contribue trop au réchauffement climatique : 50,9 %. Le train de nuit peut constituer une alternative à l'avion et aux autres modes de transport moins respectueux de l'environnement (voiture, covoiturage longue distance, autocar). Il peut desservir des localités intermédiaires.
- Le train de nuit évite de conduire sur de longues distances : 34,7 %.
- 90 % des voyageurs veulent l'utiliser pour des motifs personnels (famille, tourisme), 34 % citent un motif professionnel, 72 % pour les vacances et 34 % plus spécifiquement pour les vacances d'hiver.
- L'offre des trains de nuit doit être diversifiée : siège inclinable pour 29 % ; compartiment à 4 couchettes pour 69 % ; compartiment à 6 couchettes pour 38 % ; voiture-lit (2/3 lits par cabine) pour 56 % ; avec douches et toilettes pour 36 % ; un lit par cabine pour 34 %. Le train de nuit doit prendre en compte des clientèles variées : voyageurs modestes, familles, hommes d'affaires, etc.
- La majorité des répondants demande un départ après 21 heures et une arrivée matinale entre 7 et 8 heures. Ils attendent différentes possibilités de restauration : voiture-restaurant, voiture-bar, vente ambulante.
- Le confort est un atout important du train de nuit : une bonne accessibilité, une garantie d'intimité et de sûreté des voyageurs ainsi que de leurs bagages (des compartiments pour les femmes, de l'espace pour les bagages), des douches, une propreté impeccable. Les services électroniques (wifi…) sont demandés mais ne constituent pas une priorité.
- Le jumelage entre trains de nuit et service autotrain est souhaité par de nombreux répondants (52 %) qui craignent de conduire sur de longues distances mais veulent disposer de leur véhicule à destination.
- La tarification doit rester modérée : au plus 30 € pour un siège inclinable ; au plus 60 € pour une couchette ; au plus 100 € pour une voiture-lit de 2 à 3 places ; au plus 150 € pour une voiture-lit single.

MICHAEL DUALITTE / ALAMY STOCK PHOTO

sent plus être desservis à moindre coût, sans écourter les journées de travail et avec davantage de sécurité qu'en prenant la route avec sa voiture. Ce même week-end de la mi-décembre, l'ancien maire de l'Argentière-la-Bessée a délivré un message dans ce sens à tous les voyageurs en partance pour la montagne, alors qu'il s'apprêtait à monter dans le Paris-Briançon dont la ligne était interrompue depuis le mois de mars dernier en raison de travaux. « Le Paris-Briançon était devenu mon mode de transport normal et habituel, expliquait-il. Lorsque j'étais parlementaire, nous avions sauvé cette ligne ainsi que le Paris–Latour-de-Carol parce que ce sont des lignes d'aménagement du territoire et que nous n'avions pas d'alternative. Au départ de Briançon, il faut quand même quatre ou cinq heures de TER pour rejoindre le réseau de TGV… »

Qui plus est, a été découvert, ces dernières années, que les trains de nuit pouvaient permettre de faire des économies et réduire les émissions de CO_2. Pour Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, ce type de transport coche effectivement toutes les cases : « C'est une solution écologique, économique et pratique, souligne-t-elle. Aujourd'hui, la relance de la Palombe Bleue, entre Paris et Tarbes, est une victoire collective pour les élus locaux, les syndicats et les associations d'usagers. Tous ont été largement mobilisés. Cette décision va dans le sens de l'urgence écologique et répond aux attentes de nos concitoyens ainsi qu'aux besoins de ces territoires encore trop enclavés et éloignés de Paris. »

On n'arrête pas le temps qui passe et qui impose de nouvelles contraintes ? Eh bien, cette fois, si. Quand il faut retrouver un peu de bon sens. Qui s'en plaindra ? Sûrement pas les inconditionnels des trains de nuit ou ceux qui les expérimentent pour la première fois. Lesquels partis ce dimanche 12 décembre de la gare d'Austerlitz à Paris, peu avant 22 heures et arrivés au pied des montagnes pyrénéennes à 7 h 43, ont trouvé de nombreuses raisons de se satisfaire d'horaires plus adaptés à leur emploi du temps et de conditions de voyage irréprochables. « Il y a eu quelque chose de poignant de repenser à nos parents ou à nos amis avec lesquels nous partagions le même wagon couchettes », se sont enthousiasmés certains. D'autres revoyaient les thermos et les sandwiches préparés méticuleusement et amoureusement par les grands-parents de peur que leurs petits-enfants ne meurent de faim ou de soif durant le voyage. Et puis il y eut cette remarque d'un autre infatigable zélateur qui a bien planté le décor tel qu'il a toujours été : « Cela m'énerve lorsqu'on parle de lenteur en évoquant ces trains de nuit. Lorsque tu prends un train de nuit, au moment où tu montes jusqu'à l'arrivée, le temps s'arrête. Il s'arrête et il t'appartient. Du coup, tu contemples le pays qui défile sous tes yeux d'un autre œil. Des lieux, qui te paraîtraient ordinaires en

ASSEMBLÉE NATIONALE

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie

« Cette décision va dans le sens de l'urgence écologique et répond aux attentes de nos concitoyens. »

« On est encore dans le flou »

Pour Kevin Taboada, vice-président de la FNAUT Rhône-Alpes et grand utilisateur des trains de nuit en France et en Europe, il faut dépasser les effets d'annonce : « On voit mal la stratégie de la SNCF, estime-t-il. Si on veut débloquer de nombreuses lignes, on n'a pas assez de voitures aptes aux trains nocturnes. Or, il faut plusieurs années entre le passage d'une commande et la livraison du matériel. Généralement, faire des plans et des prototypes, cela prend au minimum cinq ans. Pour l'instant, on développe des lignes, c'est très bien, mais on est encore dans le flou. C'est de la petite vitesse. D'autant que dès qu'il y aura un problème sur une voiture ou qu'elle devra aller en maintenance, cela accroîtra encore les difficultés. »

dehors du train, te paraissent, vus de l'intérieur, d'une autre dimension. Pour moi, une vitesse de 80 à 120 km/h est largement assez rapide. L'avion t'aurait obligé à te lever de bonne heure, à trouver un moyen de locomotion pour aller jusqu'à l'aéroport alors que le soleil n'est pas encore levé. Puis tu arrives fatigué à destination… »

Toujours heureux au départ du train de nuit et malheureux que le voyage se termine ? Va pour ce nouveau romantisme. Mais il ne s'agit pas à proprement parler d'un retour aux mondes d'avant. Sur-année l'image d'Hercule Poirot arpentant les luxueuses rames de l'Orient-Express en costume croisé, la moustache sans un pli. Le train de nuit, depuis longtemps, ce n'est pas du cinéma.

Les trains de nuit sont avant tout utilitaires : gains de temps et d'argent. Prendre le temps de vivre et capitaliser sur la réussite de la Palombe Bleue : voilà le nouveau paradigme. « Je compte faire en sorte qu'un nouveau matériel roulant soit développé et livré entre 2025 et 2030 », a précisé le ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebarri. « Il comprendrait quelque 300 voitures, une trentaine de locomotives et deux ateliers, soit un investissement d'au moins 800 millions d'euros ». Bons voyages à tous. Et bonnes nuits !

Webinaire

Objectif Zéro artificialisation nette : quels enjeux ?

Le 20 décembre dernier, l'ANEM a organisé, avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), un webinaire portant sur l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN) qui a réuni une centaine de participants. Les élus ont débattu durant deux heures des conséquences de cet objectif pour leur territoire.

La loi climat et résilience du 22 août 2021 a donné une définition légale de l'artificialisation des sols : « L'artificialisation est définie comme l'altération durable de tout ou partie de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. » Cette notion s'articule autour de trois dynamiques : l'imperméabilisation des sols, les changements d'usage d'espaces naturels, agricoles ou forestiers vers des espaces artificialisés, et l'étalement urbain. Le phénomène d'artificialisation s'est fortement accéléré en France ces dernières décennies : depuis 1981, la population a augmenté de 19 % alors que l'artificialisation, elle, a progressé de 70 %. Il entraîne notamment une perte de biodiversité, augmente les émissions de CO_2 et amplifie les risques d'inondations. Depuis quarante ans, les textes encadrant puis limitant l'artificialisation des sols ont été nombreux, jusqu'à la loi climat et résilience. Le législateur a fixé un objectif de zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050 avec des étapes à se fixer par tranches de dix ans. Sur les dix prochaines années, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers doit être divisée par deux. Cet objectif se déclinera localement dans le cadre des conférences régionales des SCoT (schémas de cohérence territoriale) puis intégré dans les SRADDET (schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). La loi 3DS doit prolonger les délais de modification des documents de planification et d'urbanisme initialement fixés par la loi climat et résilience.

Les élus de montagne craignent pour l'avenir de leur territoire et que l'objectif ZAN paralyse les bons élèves qui ont déjà diminué leur surface d'urbanisation. Ils ont exprimé leurs inquiétudes et posé de nombreuses questions lors du webinaire organisé par l'ANEM et le Cerema : les pistes de ski et les parcs photovoltaïques sont-ils des sols artificialisés ? Une parcelle en partie construite doit-elle être considérée dans son ensemble comme artificialisée ? Les démarches vertueuses des territoires seront-elles prises en compte ? Quels seront les financements mobilisables pour renaturer les sols ?

L'ANEM prolongera le webinaire par un groupe de travail afin de faire des propositions concrètes dans le cadre de la concertation sur les décrets d'application de la loi climat et résilience afin que les spécificités des territoires de montagne soient prises en compte.

Anne-Chantal Pigelet-Grevy : « Prolonger nos traditionnelles activités d'hiver sur les quatre saisons »

La nouvelle présidente de la Fédération française de ski (FFS) veut trouver de nouveaux licenciés en développant des activités comme la marche nordique mais donne toujours la priorité aux disciplines de glisse.

PLM : Comment comptez-vous donner une nouvelle impulsion à la Fédération française de ski ?

Anne-Chantal Pigelet-Grevy : La Fédération est la plus grosse pourvoyeuse de médailles du sport français. Pour vous donner une idée, en année olympique, elle rapporte à la France une quinzaine de médailles alors qu'aux derniers Jeux olympiques d'été de Tokyo, 45 fédérations lui ont rapporté 31 médailles. Dans toutes nos disciplines, nous entendons donc poursuivre cette excellence, ce savoir-faire et tout mettre en œuvre afin que nos athlètes brillent et performent. En réfléchissant aussi à des sites qui permettront à nos jeunes de continuer leurs entraînements sur les glaciers de nos montagnes.

« La glisse peut se décliner au travers d'activités estivales ou automnales. Ces pratiques plus novatrices doivent nous permettre de prolonger nos activités au-delà des périodes d'enneigement. »

PLM : La FFS a perdu environ 25 000 licenciés en 2021, en grande partie en raison du Covid. Pensez-vous que la réouverture aujourd'hui des remontées mécaniques pour tous va permettre un retour à une situation normale en termes d'effectifs ?

A.-Ch.P.-G. : La Fédération a voté un plan de relance d'un million d'euros afin de récompenser nos licenciés fidèles en leur apportant une réduction sur leur licence. Ce plan de relance va aussi agir sur la vie des clubs et leur envie de reconquérir des jeunes publics ainsi que ceux restés en sommeil en 2020 pour des raisons sanitaires. La Fédération ira à la rencontre des territoires.

PLM : Selon vous, le réchauffement climatique menace-t-il à terme la pratique du ski ?

A.-Ch.P.-G. : Il y a en tous les cas une volonté de la Fédération de prolonger nos traditionnelles activités d'hiver sur les quatre saisons. La glisse peut se décliner au travers d'activités estivales ou automnales : marche nordique, sport-santé, ski à roues sur herbe déjà pratiqué par une grande partie des sportifs pour leurs entraînements. Ces pratiques plus novatrices doivent nous permettre de prolonger nos activités au-delà des périodes d'enneigement.

PLM : La neige de culture peut-elle empêcher cette décroissance annoncée du ski alpin ?

A.-Ch.P.-G. : Ce n'est pas gagné. La neige de culture sert à faire des réservoirs de neige et permet ainsi de skier plus longtemps dans la saison. Pour l'avenir, il faut sans doute chercher un certain nombre d'autres sites où il sera possible

Les grandes premières de la nouvelle présidente

C'est sans surprise qu'Anne-Chantal Pigelet-Grevy a été élue en juillet dernier présidente de la Fédération française de ski (FFS) à la majorité absolue dès le premier tour de scrutin. Elle a succédé à Michel Vion, lequel, après onze années de mandat, est devenu secrétaire général de la Fédération internationale de ski. Auparavant secrétaire générale de la FFS, Anne-Chantal Pigelet-Grevy assurera la présidence jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes prévu en juin 2022, quelques mois après les Jeux olympiques d'hiver de Pékin. Elle est la première femme élue à la tête de la Fédération française de ski. La native de Haute-Savoie a aussi été la première femme commissaire alpin de la Fédération internationale de ski. Elle est enfin la troisième femme présidente d'une Fédération olympique française avec Nathalie Péchalat (sports de glace) et Isabelle Jouin (hockey sur gazon).

de stocker de la neige afin de pouvoir la réétaler plus tard, là encore de façon non invasive.

PLM : Avez-vous un conseil à donner aux élus de la montagne pour la pérennisation des activités liées à la neige ?

A.-Ch.P.-G. : Dans les massifs montagneux, environ 90 % de la population ne skie pas. Il nous appartient à nous, clubs de ski, et à tous les acteurs de la montagne de nous unir pour reconquérir des publics jeunes ou moins jeunes, pour les inciter à venir profiter des bienfaits de la montagne sur le plan sportif, sur le plan également de l'environnement parce que c'est beau et qu'on vit à l'air pur.

PLM : En quoi l'organisation des championnats du monde de ski alpin en 2023 à Méribel et à Courchevel est-elle de nature à favoriser cette reconquête ?

A.-Ch.P.-G. : Ce rendez-vous va illustrer la capacité de nos territoires de montagne à organiser, à structurer mais aussi à accueillir et à être un territoire d'excellence en matière de sport de haut niveau. Les investissements qui auront été faits vont s'inscrire dans le temps et laisser un bel héritage pour les générations futures et pour les chefs d'entreprise qui voient dans la figure du champion une valeur d'exemple : rigueur, soif de dépassement et réussite.

VIE DE L'ANEM

Les responsables départementaux du massif de Corse

Le massif de Corse est représenté par sept élus. Jean-Jacques Ferrara, député, est l'ancien président de la communauté d'agglomération du Pays ajaccien ; Jean-Jacques Panunzi, sénateur, a été conseiller départemental et a siégé à l'Assemblée de Corse comme président de la commission de l'aménagement du territoire ; Jean-Jacques Gianni, maire d'Évisa depuis 2014, est également président des Communes forestières de Corse-du-Sud ; Jean-Baptiste Giffon, maire de Bastelica depuis quatre mandats, est le trésorier de l'ANEM depuis 2020. Jean-Felix Acquaviva, député, est aussi président du comité de massif de Corse et ancien maire de Lozzi ; Fabien Arrighi est maire de Noceta depuis 2017 ; Xavier Poli est maire de Corte depuis 2020.

Jean-Baptiste Giffon a déclaré, au nom de l'ensemble des responsables départementaux de Corse : « 2022 s'annonce comme une année riche en défis et en changements. Plus que jamais, les responsables départementaux de l'ANEM vont jouer un rôle majeur dans le maillage du territoire montagnard. Nous devons relayer toutes les actions qu'entreprend l'Association, faire connaître l'action nationale de l'ANEM. Nous sommes la courroie vitale de transmission entre le terrain et nos adhérents parlementaires. »

1-Jean-Jacques Ferrara
2-Jean-Jacques Panunzi
3-Jean-Jacques Gianni
4-Jean-Baptiste Giffon
5-Jean-Felix Acquaviva
6-Fabien Arrighi
7-Xavier Poli

Agenda

17 janvier : webinaire loi de finances
L'ANEM organise avec Territoires conseils, service de la Banque des territoires, un webinaire sur les dispositions définitives de la loi de finances 2022 avec un axe spécifique sur les points concernant les communes de montagne.

20 janvier : colloque Thermalies
L'Association nationale des élus de la montagne, en concertation avec l'Association nationale des maires de communes thermales (ANMCT), a lancé une réflexion qui vise à accompagner les stations thermales de montagne dans la définition d'un nouveau concept de destination touristique articulé autour de la notion de bien-être et le développement d'une stratégie collective nationale de transition des communes vers ce nouveau type d'offre.
Les conclusions de cette étude, cofinancée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Banque des territoires, Atout France et le Conseil national des établissements thermaux, seront présentées avant l'inauguration officielle des Thermalies, au Carrousel du Louvre, le jeudi 20 janvier 2022 de 10 h 00 à 11 h 45.

26 janvier : table ronde montagne au Sénat
L'ANEM est invitée à participer à une table ronde sur la montagne au Sénat. L'objectif est d'aborder différents thèmes en lien avec la montagne, notamment le bilan à mi-étape du plan national d'actions (PNA) loup 2018-2023, la mise en œuvre du plan Avenir Montagnes, les retenues collinaires et la neige artificielle.

27 janvier : Comité directeur et cérémonie des vœux
Si les conditions sanitaires le permettent, le Comité directeur se tiendra à l'Assemblée nationale à 9 h 30 et sera suivi d'une cérémonie des vœux et d'un déjeuner à la Questure d'Éric Ciotti.

Hommage à Jean Briane

Les élus de la montagne ont appris avec beaucoup d'émotion et de tristesse la disparition, le 3 décembre à Rodez, de Jean Briane, ancien président de l'ANEM. Louis Besson rappelle le rôle essentiel et le combat permanent, à ses côtés, de ce parlementaire infatigable pour la rédaction et le vote de la loi montagne du 9 janvier 1985. Jean Briane donnait la priorité à l'humain et fut le premier secrétaire général de l'ANEM.

« Avec le départ de ce monde de Jean Briane, son épouse Régine ainsi que ses enfants et toute leur famille doivent savoir que ses anciens collègues parlementaires – et particulièrement ceux qui se sont impliqués dans la préparation et l'adoption de la loi montagne de 1985 – sont sincèrement dans la peine avec eux tous !

Jean a été un député qui s'est toujours voulu efficace, ne cédant jamais aux querelles politiciennes et privilégiant constamment le service des causes sans s'adonner à de stériles affrontements. Homme de convictions, attaché à des valeurs, c'est ce que lui dictait sa conscience – et non des consignes partisanes – qui déterminait son action, ses choix et ses votes sur les textes débattus au Parlement. Cette approche a justifié qu'il compte des amitiés au sein de sensibilités diverses et des amitiés profondes si j'en juge par la force des liens qui m'ont uni à lui et qui, depuis près de cinq décennies, sont demeurés intacts !

Il faut dire qu'un sujet comme la loi montagne, qui intéressait un quart du territoire national mais seulement 7 % de sa population – et donc 7 % des parlementaires –, exigeait que ses représentants fassent entre eux la démonstration d'une unité pour espérer passer de minoritaires à majoritaires au moment de son adoption…

C'est donc bien parce que le texte de cette loi montagne n'était porteur ni d'objectifs clivés ni d'une argumentation cédant à des références polémiques, mais qu'il s'inscrivait dans une approche pragmatique et d'un contenu ambitieux de valeurs sous-tendant ses objectifs, qu'une quasi unanimité a pu se construire pour son adoption !

C'était une pratique parlementaire si inaccoutumée par le travail réalisé que, devant les liens et la solidarité qui en sont nés entre les députés de la montagne, il y eut des circonstances d'unité exprimée – sur ce sujet mais aussi parfois sur d'autres – qui suscitèrent des commentaires de la part d'autres députés parmi lesquels on entendait certains qui disaient lors de nos interventions : « c'est encore le parti de la montagne qui est à l'œuvre ». Même s'il pouvait y avoir l'expression de quelque dérision dans ce type de réac-

tions, avec Jean et d'autres montagnards, nous en ressentions plutôt de la fierté et aurions espéré faire école ! Mais sans doute était-ce trop irréaliste, voire trop prétentieux…

Aussi n'en avons-nous que plus résolument voulu créer sinon un « parti de la montagne » du moins l'Association nationale des élus de la montagne, l'ANEM !

Comme je m'étais autorisé à le rappeler lors du dernier Congrès, au Grand-Bornand, les adhérents et responsables d'aujourd'hui de l'ANEM doivent savoir que Jean a accompli – c'était en 1985-1986 – un travail irremplaçable qui a donné ses réelles fondations à l'Association. Alors que je n'eus pas à faire acte de candidature et qu'on me confia le rôle de président fondateur sans que ne me soit donnée la parole, Jean Briane a bénéficié de la même unanimité pour devenir le premier secrétaire général et c'est ainsi que, depuis plus de trente-cinq ans, de tels binômes ont été constitués avec, de surcroît, des secrétaires généraux qui ont eu, quasiment toujours, à prendre leur succession et à devenir eux-mêmes président ou présidente.

Mais dans ce rôle de premier secrétaire général de l'Association, Jean Briane s'est imposé de se rendre dans tous les départements de montagne où il faisait à tous les élus une présentation de l'ANEM, répondait aux questions – sur l'ANEM et sur la loi– puis recueillait les adhésions ! De là les liens très forts qu'il a tissés avec le premier délégué général, Pierre Rémy, deux hommes qui détenaient la mémoire de la création de l'ANEM et qui sont, hélas, tous deux désormais disparus…

Ce travail m'a souvent conduit à dire que c'est Jean qui a donné ses solides fondations à l'ANEM, une association qui lui a été chère et dont il est légitime de lui donner la copaternité, sinon la paternité, même si sa modestie l'a toujours conduit à contester, sur ce point, mon propos !

Mais au-delà de la montagne, Jean a été un parlementaire écouté sur tous les problèmes de la ruralité, avec une compétence inégalable pour l'habitat rural qu'il avait eu l'occasion de bien maîtriser professionnellement avant d'avoir été député.

Cette expertise a fait de lui un interlocuteur reconnu pour l'ensemble des problèmes du logement. Le hasard de nos vies m'ayant conduit à devoir assumer pendant six années la responsabilité ministérielle de ce secteur, j'ai pu mesurer que, pour ce dossier comme pour beaucoup d'autres, Jean ne mettait jamais en avant le technicien qu'il était mais, toujours, le parlementaire ayant l'humain comme priorité ! Il m'en donna la preuve dès 1990 – c'était ma première loi sur le droit au logement – en ayant mis tout son poids, avec succès, pour faire adopter majoritairement les dispositions généreuses et les plus d'avant-garde… et cela quand une conjonction de parlementaires se disant progressistes et s'unissant avec les plus conservateurs avait été, largement grâce à lui, mise en échec !

« Jean a été un député qui s'est toujours voulu efficace, ne cédant jamais aux querelles politiciennes et privilégiant constamment le service des causes sans s'adonner à de stériles affrontements. »

J'avais reconnu là le parfait honnête homme et le véritable humaniste qu'il a toujours été, faisant passer les consignes partisanes après ses convictions de militant de la solidarité. Des convictions enracinées au plus profond de son esprit et de son cœur : Jean avait le « social » dans les veines !

Au moment où, malgré tous les soins et toute l'affection que lui ont prodigués sa chère Régine et ses enfants, il a dû quitter ce monde, puissent ceux-ci percevoir dans ce bref témoignage une preuve supplémentaire du bon usage que Jean a fait de sa combativité permanente pour le juste et pour le bon, pour les autres et pour l'intérêt général !

Une combativité qui a exigé des siens qu'ils lui donnent une disponibilité non mesurable – et non mesurée – tellement elle a été synonyme de permanence et d'efficacité… Une disponibilité pour laquelle on se doit de leur dire, à chacun et à tous, un immense merci.

Certes, nous ne reverrons plus notre cher Jean et sa démarche ployant, un peu, sous le poids de son lourd cartable… mais nous savons que, par-delà sa grande gentillesse, son éthique personnelle – jamais prise en défaut – en a fait un modèle de représentant du peuple, travailleur aussi acharné que scrupuleux, conjuguant infatigablement rigueur personnelle et contribution à un travail collectif.

Alors oui, vraiment, que sa chère Régine et ses enfants comme ses petits-enfants, compagne complice et témoins de son inlassable action, trouvent quelque réconfort dans la reconnaissance qu'il a méritée de tous les habitants et acteurs de la montagne française ainsi que de la nation. Et qu'ils sachent que la noblesse de ses combats lui a valu de se faire de multiples amis qui, au moins par la pensée, demeureront tout près de chacun d'eux avec l'espoir de soulager, en la partageant intimement, leur grande peine !

Louis Besson,
président de l'ANEM 1984-1986

Une vie au service de la montagne

Sa vie, c'était la montagne. Son cœur était en montagne. Son œuvre respirait la montagne. La mission qu'il s'était donnée était de travailler encore et toujours pour améliorer le quotidien des habitants des territoires de montagne. Secrétaire général, puis président de l'ANEM de 1986 à 1988, il fut en ce sens un pionnier. Et il reste un exemple pour nous tous. Jean Briane contribua, avec une énergie sans faille, à la rédaction de la première loi montagne relative au développement et à la protection de ses territoires et adoptée à l'Assemblée nationale le 9 janvier 1985. Il fut aussi député de la première circonscription de l'Aveyron pendant plus de trente ans, de 1971 à 2002, et avait été très engagé pour l'habitat rural, les familles rurales et la protection sociale agricole.

« Souvent, dans ma jeunesse, puis dans les activités et les responsabilités qui furent les miennes, j'ai dû lutter, me battre à contre-courant de la facilité, des habitudes, des idées reçues, des convenances, des dogmes et des ukases d'apparatchiks dans le mouvement associatif, puis les partis politiques. Plus simplement, j'ai dû me garder du sérail politicien et de reniements par rapport à moi-même », écrivit-il dans un livre autobiographique intitulé «Une barque à contre-courant » (éd. L'Harmattan, 2007). Toujours disponible pour la montagne, Jean Briane demeurait très proche de l'ANEM. Les élus de la montagne, qui avaient un profond respect pour l'œuvre qu'il a accomplie, gardaient pour lui beaucoup de sympathie et un grand respect. L'ANEM adresse, à la famille de Jean Briane et à tous ses proches, ses condoléances particulièrement attristées.

BANQUE des TERRITOIRES

Caisse des Dépôts GROUPE

Construire ensemble les territoires de demain

#AFondLesTerritoires

Crédit photo : Getty Images.

La Banque des Territoires apporte des solutions de financement et d'accompagnement sur mesure à tous ses clients : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social et professions juridiques. Contactez-nous.

L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr

@BanqueDesTerr